

TRIFLOXYSTROBINE TECHNIQUE

FONGICIDE

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

CONTENU NET : 1 kg - Vrac

PRINCIPE ACTIF :

Trifloxystrobine

98,3 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU; SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.

**N° D'HOMOLOGATION : 34899
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7
1-844-200-FARM (3276)

En cas d'urgence concernant un déversement d'importance, un incendie ou un empoisonnement, composer le 1-613-996-6666

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

MISES EN GARDE :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Respecter rigoureusement les mises en garde concernant la manutention et l'utilisation des pesticides. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre des lunettes de protection pour manipuler le produit. **NE PAS** mettre de lentilles de contact lors de la manipulation du produit. L'utilisation d'un respirateur antipesticide approuvé est recommandé. Mettre une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes et des lunettes de protection pour manipuler le produit. Bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, pendant ou après une opération. Bien laver la peau exposée avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. **NE PAS** manger, boire ni fumer durant la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés **IMMÉDIATEMENT** après l'emploi. Bien laver la peau exposée avec de l'eau et du savon après avoir manipulé des vêtements contaminés.

PREMIERS SOINS :

En cas d'empoisonnement, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. En cas d'ingestion de ce produit, traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou toute autre étendue d'eau.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans le contenant d'origine. Garder hors de la portée des enfants et des animaux. NE PAS contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine et animale par suite de l'entreposage. Si le produit gèle, placer le contenant dans une pièce chauffée (18°C ou plus) et laisser dégelé le produit. Rouler ou secouer le contenant plusieurs fois jusqu'à ce qu'il soit entièrement dégelé.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'agence provinciale responsable.